jour ou deux leur endoderme digestif baigner dans l'eau ambiante. De nombreuses anomalies ont été observées ; quelques-unes légères se réduisent à des hétérochronies dans l'ordre de poussée des tentacules, ou à une bifurcation en Y d'un des tentacules ; d'autres plus profondes affectent la symétrie même du polype ; ces monstruosités, trimères, pentamères, etc., ont été surtout abondantes dans les élevages tardifs et sans doute souffreteux. Un travail plus détaillé paraîtra dans le *Bulletin biologique de la France et de la Belgique* ».

Ouvrage offert :

Moulé (Léon). — L'industrie mulassière dans l'antiquité (*Bull. Soc. méd. vétérin.*, 1919, 19 p.).

POISSONS DES LAGUNES DE LA COTE D'IVOIRE. DESCRIPTION DE DEUX ESPÈCES NOUVELLES

PAR

LE Dr JACQUES PELLEGRIN

M. Bret, inspecteur de l'Agriculture, a adressé en 1914 au Muséum, au laboratoire de M. le Pr. Gruvel, une assez importante collection de Poissons recueillis dans les lagunes de la Côte d'Ivoire, principalement dans l'énorme lagune Ebrié, la plus vaste de toutes. Ce qui fait l'intérêt de ces formes lagunaires, c'est que les unes se rattachent à la faune dulcaquicole africaine proprement dite, les autres au contraire sont des espèces marines plus ou moins bien adaptées à la vie dans les eaux saumâtres ou relativement douces (1).

Sans doute beaucoup des espèces envoyées avaient été déjà rapportées par M. Gruvel de ses divers voyages à la côte occidentale d'Afrique (2), néanmoins un assez bon nombre ne figu-

(1) Dans la liste donnée ci-dessous ces dernières sont précédées du signe *.
(2) Cf. Dr J. Pellegrin. Poissons de l'Afrique occidentale française. Mission de M. Gruvel, 3e note (*Bull. Soc. Zool. France*, 1911, p. 182) et : Poissons marins de Guinée, de la Côte d'Ivoire, du Dahomey, du Gabon et du Congo. Mission de M. Gruvel, 6e note (*ibid.*, 1913, p. 151).

rent pas dans le mémoire d'ensemble que j'ai consacré, en 1914, à ces importantes collections (1).

En outre M. Bret a été assez heureux pour retrouver deux formes de la Côte d'Ivoire qui n'étaient connues jusqu'ici que par les types, le *Gnathonemus Bruyerei* Pellegrin et le *Tilapia Meeki* Pellegrin. Enfin deux espèces sont nouvelles pour la science, un Mormyridé le *Gnathonemus furcidens* et un Siluridé le *Clarias ebriensis*.

Mormyridæ

1. *Gnathonemus Bruyerei* Pellegrin. — Lagune Ebrié.

La hauteur du corps est contenue 3 fois 3/4 dans la longueur, sans la caudale, la longueur de la tête 5 fois. Le museau est compris 3 fois 1/2 dans la longueur de la tête, le grand diamètre de l'œil 4 fois 1/2 dans cette longueur et 1 fois 3/4 dans l'espace interorbitaire. Les dents en forme d'incisives, très légèrement échancrées, sont au nombre de 5 en haut, de 6 en bas. L'appendice globuleux du menton est moyennement développé. On compte 58 écailles en ligne longitudinale, $\frac{12}{17}$ en ligne transversale, $\frac{11}{11}$ entre l'origine de la dorsale et celle de l'anale, 12 autour du pédicule caudal. La dorsale qui commence au-dessus du 3e rayon de l'anale comprend 26 rayons, l'anale 30. La pectorale 2 fois plus longue que la ventrale, égale presque la longueur de la tête. Le pédicule caudal est 2 fois 1/3 aussi long que haut. La caudale, écailleuse à la base, a ses lobes pointus.

La coloration est uniformément brunâtre.

N° 1920-29. Coll. Mus. — 1 ex. : Longueur 210 + 40 = 250 mm.

La diagnose de cette espèce a été faite par moi (2) d'après un jeune individu de 110 mm. provenant aussi de la Côte d'Ivoire est dû à Pobéguin. L'exemplaire décrit ci-dessus prouve que ce Mormyre arrive à une certaine taille. Les légères différences qu'il présente avec le type, dans les proportions et dans les nombres de l'écaillure et des formules des nageoires montrent quelles peuvent être les variations dans les limites de l'espèce.

(1) Dr J. Pellegrin. Missions Gruvel sur la côte occidentale d'Afrique (1905-1912). Poissons (*Ann. Inst. Océanogr.*, 1914, VI, fasc. 4, p. 1-100).

(2) *Bull. Mus. Paris*, 1904, p. 441 et Boulenger, Cat. Freshwater Fishes Africa, I, 1909, p. 105.

2. ***Gnathonemus furcidens*** nov. sp.

La hauteur du corps est contenue 3 fois à 3 fois 1/2 dans la longueur sans la caudale, la longueur de la tête 4 fois 2/3 à 5 fois. La tête est aussi longue que haute, à profil supérieur nettement arrondi. Le museau est compris 3 fois à 3 fois 1/3 dans la longueur de la tête. Il existe un appendice globuleux bien développé au menton. Les dents nettement échancrées sont au nombre de 5 dont 3 antérieures à la mâchoire supérieure, de 6 à l'inférieure. L'œil est moyen, compris 4 fois à 4 fois 3/4 dans la longueur de la tête, 1 fois 1/3 à 1 fois 2/3 dans l'espace interorbitaire. On compte 63 à 73 écailles en ligne longitudinale, $\frac{13\text{-}15}{18\text{-}19}$ en ligne transversale sur le corps, $\frac{11\text{-}12}{12\text{-}13}$ en ligne tranversale entre l'origine de la dorsale et celle de l'anale, 12 autour du pédicule caudal. La dorsale de 30 ou 31 rayons commence au-dessus du 3ᵉ ou 4ᵉ rayon de l'anale ; son origine est environ 2 fois plus éloignée de la fente branchiale que son dernier rayon de la fin du pédicule caudal. L'anale comprend 32 ou 33 rayons, elle est également distante de l'origine de la ventrale et de celle de la caudale ou un peu plus rapprochée de cette dernière. La pectorale pointue est un peu plus courte que la tête ; elle fait 2 fois ou presque la longueur de la ventrale et s'étend en arrière jusqu'à la moitié environ de cette dernière. Le pédicule caudal est un peu plus court que la tête, sa hauteur est comprise 3 fois dans sa longueur. La caudale, écailleuse à sa base, a ses lobes légèrement pointus.

La teinte générale est brun-jaunâtre ou brun violacé.

D. 30-31 ; A. 32-33 ; P. 12-13 ; V. 6 ; Sq. 11-15/63-73/18-19.

N° 1920-30-31. Coll. Mus. — Lagune Comoé : M. Bret. 2 ex. : Lg. 290 + 50 = 340 et 260 + 50 = 310 mm.

N° 1920-32. Coll. Mus. — Rivière Agnéby : M. Bret. 1 ex. : Lg. 180 + 35 = 215 mm.

Cette belle espèce se rapproche surtout du *Gnathonemus mento* Boulenger (1) du Gabon et de Libéria ; elle s'en distingue cependant aisément par ses écailles moins nombreuses en ligne longitudinale (63-73 au lieu de 84-85) et en ligne transversale ($\frac{13\text{-}15}{18\text{-}19}$ au lieu de $\frac{14}{24}$), son anale moins longue (32-33 rayons

(1) *Ann. Mag. Nat. Hist.* (6), VI, 1890, p. 193 et Cat. Freshw. Fishes Africa, I, 1909, p. 106, fig. 86.

au lieu de 36), commençant par conséquent moins en avant par rapport à la dorsale, par son pédicule caudal moins allongé (hauteur 3 fois dans la longueur au lieu de 4). Elle présente aussi certaines affinités avec le *Gnathonemus Monteiri* Günther (1), du Congo, mais dans cette espèce le profil est moins arrondi, l'anale plus longue (36 à 43 rayons).

3. *Mormyrus Jubelini* C. V. — Rivière Agnéby et lagune Comoé. Cette espèce est représentée par deux spécimens, l'un de 330 + 60 = 390, l'autre de 440 + 70 = 510 mm. Ce dernier exemplaire est tout à fait comparable comme taille au type du *Mormyrus rume* C. V. qui mesure, en effet, 530 mm. Ainsi que je l'ai déjà indiqué (2), contrairement à l'opinion de M. Boulenger (3), Cuvier et Valenciennes me semblent avoir séparé avec raison les deux espèces, le *M. rume* ayant un profil supérieur plus droit, un corps plus élevé, un pédicul caudal plus court.

NOTOPTERIDÆ

4. *Notopterus afer* Günther. — Lagune Ébrié, près Bingerville.

CHARACINIDÆ

5. *Sarcodaces odoë* Bl. — Lagune Ébrié, près Dabou.
6. *Alestes Chaperi* Sauvage. — Lagune Ébrié.
7. — *macrolepidotus* C. V. — Lagune Ébrié.
8. *Distichodus engycephalus* Günther. — Lagune Ébrié.

CYPRINIDÆ

9. *Labeo coubie* Rüppell. — Lagune Ébrié, près Bingerville.

SILURIDÆ

10. *Clarias senegalensis* C. V. — Lagune Ébrié.

11. ***Clarias ebriensis*** nov. sp.

La hauteur du corps est contenue 6 fois à 6 fois 1/4 dans la longueur sans la caudale, la largeur de la tête 4 fois à 4 fois 2/3. La tête est une fois 1/5 aussi longue que large, lisse, couverte

(1) *Ann. Mag. Nat. Hist.* (4), XII, 1873, p. 144.
(2) J. Pellegrin. Les Poissons du bassin du Tchad, 1914, p. 57.
(3) Cat. Freshw. Fishes Africa, I, 1909, p. 140.

de très fines granulations en arrière. Le processus occipital est obtusément pointu. La fontanelle frontale est petite, l'occipitale également. L'œil est fort petit, contenu 5 à 6 fois dans la longueur du museau, 7 à 9 fois dans l'espace interorbitaire qui égale environ la largeur de la bouche et est compris 2 fois dans la longeur de la tête. Les dents prémaxillaires forment une bande 4 fois aussi longue que large, les dents vomériennes subgranuleuses une bande en croissant aussi large en son milieu que la bande prémaxillaire. Le barbillon nasal fait les 4/5 ou les 5/6 de la longueur de la tête, le barbillon maxillaire 1 fois 1/2 à 1 fois 3/5 cette longueur, atteignant presque l'origine de la ventrale ; le barbillon mandibulaire interne est égal au barbillon nasal ou un peu plus court et fait les 2/3 environ de l'externe. Les branchiospines sont allongées, bien séparées, au nombre de 15 ou 16 à la base du 1er arc branchial. Les clavicules sont recouvertes par la peau. La dorsale comprend 70 à 73 rayons ; l'espace qui la sépare du processus occipital est compris 3 fois 2/3 à 4 fois 1/2 dans la longueur de la tête ; la dorsale est séparée de la caudale par une distance égale ou un peu supérieure au diamètre de l'œil. L'anale de 53 à 62 rayons est à peu près aussi rapprochée de la caudale. La pectorale fait la moitié environ de la longueur de la tête ; son épine est faiblement denticulée sur chaque bord. La ventrale est 1 fois 1/2 aussi distante de l'origine de la caudale que du bout du museau. La caudale arrondie fait les 3/5 de la longueur de la tête.

La coloration du corps et des nageoires est uniformément noire.

D. 70-73 ; A. 53-62 ; P. I 9-10 ; V. 6 ; Br. 15-16.

N° 1920 — 36-37. Coll. Mus. — Eau stagnante près Bingerville : M. Bret. 2 ex. : Longueur 275 + 40 = 315 et 245 + 30 = 275 mm. (1).

Cette espèce offre de grandes affinités avec le *Clarias Walkeri* Günther (2) du sud du Cameroun et de l'Ogôoué. Elle me semble toutefois devoir en être séparée à cause de la dorsale beaucoup plus rapprochée du processus occipital. J'ai examiné toute une série de *C. Walkeri* du Cameroun et de l'Ogôoué et

(1) Un jeune spécimen de 105 + 15 = 112 mm. de longueur (N° 12-70. Coll. Mus.) envoyé du Dahomey par M. Waterlot me paraît pouvoir aussi être rapporté à cette espèce. La distance de la dorsale au processus occipital est contenue 4 fois dans la longueur de la tête. D. 67 ; A. 54 ; Br. 15.

(2) *Ann. Mag. Nat. Hist.* (6), XVII, 1896, p. 274, pl. XIV, fig. B.

j'ai toujours trouvé que l'espace séparant la dorsale du processus occipital était contenu chez ceux-ci 1 fois 2/3 à 2 fois 2/3 dans la longueur de la tête au lieu de 3 fois 2/3 à 4 fois 1/2. En outre, dans notre espèce, le barbillon nasal est un peu plus long, le processus occipital plus arrondi en arrière, la coloration uniformément foncée.

12. *Eutropius mentalis* Boulenger. — Rivière Agnéby.

Cette espèce est connue de la Côte de l'Or et du Cameroun.

13. *Chrysichthys nigrodigitatus* Lacépède. — Lagune Ébrié.

14. — *Walkeri* Günther. — Lagune Ébrié, près Dabou.

15. *Synodontis gambiensis* Günther. — Lagune Ébrié, près Dabou.

16. *Malapterurus electricus* Gmelin. — Lagune Ébrié.

SCOMBRESOCIDÆ

17. **Belone senegalensis* C. V. — Lagune Ébrié.

MUGILIDÆ

18. **Mugil falcipinnis* C. V. — Lagune Ébrié, près Bingerville.

ANABANTIDÆ

19. *Anabas Kingsleyæ* Günther. — Eau stagnante, près Bingerville.

SERRANIDÆ

20. **Lutjanus agennes* Bleeker. — Lagune Ébrié, près Bingerville.

21. **Lutjanus guineensis* Bleeker. — Lagune Ébrié, près Petit-Bassam.

GERRIDÆ

22. **Gerres octactis* Bleeker — Lagune Ébrié, près d'Anna.

PRISTIPOMATIDÆ

23. **Pristipoma Jubelini* C. V. — Lagune Ébrié, près Petit-Bassam.

24. **Diagramma macrolepis* Boulenger. — Lagune Ébrié.

Cette espèce a été signalée au Sénégal et au Congo. Elle ne semble pas rare à la Côte d'Ivoire d'où M. GRUVEL l'a déjà rapportée (1).

(1) J. PELLEGRIN. *Op. cit.*, 1914, p. 47.

SCORPIDIDÆ

25. **Psettus Sebæ* C. V. — Lagune Ébrié, près Bingerville.

CICHLIDÆ

26. *Hemichromis bimaculatus* Gill. — Lagune Ébrié.

27. — *fasciatus* Peters. — Lagune Ébrié, près Bingerville.

28. *Pelmatochromis Jentinki* Steindachner. — Lagune Ébrié.

Ce Cichlidé, décrit d'abord de Libéria, paraît assez abondant à la Côte d'Ivoire où M. GRUVEL l'a déjà recueilli dans la lagune fétiche de Port-Bouet (1).

29. *Tilapia macrocephala* Bleeker. — Lagune Ébrié, près Bingerville.

L'exemplaire récolté est une femelle de 175 + 45 = 220 mm. en train de pratiquer l'incubation buccale. La cavité bucco-branchiale est, en effet, remplie d'une portée de jeunes alevins, à vésicule ombilicale encore très développée et mesurant de 10 à 12 mm. de longueur.

30. *Tilapia melanopleura* A. Duméril. — Lagune Ébrié, près Petit-Bassam.

31. *Tilapia Meeki* Pellegrin. — Lagune Ébrié, près Bingerville.

Cette Tilapie a été décrite par moi (2) d'après deux exemplaires recueillis par M. GRUVEL dans la lagune aux environs de Grand-Bassam. Les deux spécimens envoyés par M. BRET sont tout à fait comparables. Ils mesurent 150 + 40 = 190 et 140 + 40 = 180 mm. Leurs formules sont très analogues :

D. XV 13 ; A. III 10 ; P. 14 ; V. 15 ; Sq. 3 $^{1}/_{2}$ | 28-29 | 10 $^{1}/_{2}$. Br. 14-15.

CARANGIDÆ

32. **Caranx carangus* Bl. — Lagune Ébrié, baie de Bingerville.

33. **Trachynotus goreensis* C. V. — Lagune Ébrié, près Bingerville.

GOBIIDÆ

34. **Eleotris vittata* A. Duméril. — Lagune Ébrié, près Bingerville.

(1) J. PELLEGRIN. *Op. cit.*, 1914, p. 59, pl. II, fig. 1.
(2) *Bull. Soc. Zool. France*, 1911, p. 185 et *op. cit.*, 1914, p. 63, pl. II, fig. 2.

